

Non respect d une mise en demeure par un créancier

Par aucharbon, le 19/09/2015 à 20:55

Bonjour,

je fais l'objet d'un plan de surendettement(en cours) suite à un jugement du mois du 28 juin 2012, dont j'essaie d'assurer le paiement des échéances avec les différents créanciers.. ..Il est bien évident que avec le fil du temps(depuis 2002) de nombreuses maisons de crédit se sont regroupées et il est très difficile de savoir le comment et le pourquoi ou pour qui, lorsque le créancier ne se fait pas connaître.....Tous les organismes du plan se sont fait connaître sauf un qui ne sais jamais manifesté . Ces derniers temps je reçois un courrier d'un huissier de Justice me réclamant une partie du dû de ce dernier alors que je n'ai jamais reçu de courrier , d'accord préalable, ni de lettre de mise en demeure et ni de courrier de la banque de France....Pouvez vous s'il vous plait m'aiguiller sur ce point...mon plan actuel est-il caduc ... Comment recourir à ce problème.
Avec mes remerciements.